Accueil de loisirs

Octobre 2018
Du lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre



novembre

Belmontes de Cuinzier

Service Enfance Jeunesse à Belmont:
04 77 63 76 10
Salle de la cantine à Cuinzier:
04 77 60 50 45

Horaires d'accueil :

Enfants de 3 à 6 ans (PS - CP)

Entre 7h30 et 9h00, 11h30 et 12h30, 13h00 et 14h00 et 16h30 et 18h30.

Site d'accueil et de ramassage (matin et soir) :

Ecoche, salle de la bibliothèque, de 7h30 à 8h30 et de 17h45 à 18h30, La Gresle, salle des sports, de 7h30 à 8h20 et de 17h45 à 18h30, Sevelinges, salle de la cantine, de 7h30 à 8h30 et de 17h35 à 18h30, Le Cergne, salle au-dessus de la salle des fêtes, de 7h30 à 8h40 et de 17h25 à 18h30.



Programme 3-6 ans



« Salut je m'appelle Maurice et j'aime pas du tout la période qui s'apprête à arriver... Je veux retourner en été pour retrouver le soleil et la chaleur! Je n'ai pas pu partir en vacances cet été et je rêve de bronzer sur le sable blanc, à siroter une noix de coco! »

Pour réaliser le rêve de Maurice, viens transformer l'accueil de loisirs en une véritable île paradisiaque! Tu auras même peut-être l'occasion de voir Mauricette!





	Lundi 22 octobre	Mardi 23 octobre	Mercredi 24 octobre	Jeudi 25 octobre	Vendredi 26 octobre		
Matin	Selloite Balloite	e avec les 7 - 11 ans)	SORTIE: Matin: CHASSE AUX TRESORS SUR	Tortue ultra rapide (Activité manuelle)	Petits bateaux Mimosa (Activité cuisine)		
Après -midi	La course aux noix de coco (Jeux sportifs)	Relais Ananas (Jeux sportifs)	Après-midi : Spectacle à l'Espace Culturelle du Brionnais à Chauffailles.	La course aux tortues (Jeux sportifs)	Sable magique (Activité sensorielle)		

SORTIE

Une grande aventure pour un si petit marin »

Gaspard, fils et petits-fils de marin, apprend un matin que le perroquet aux sept couleurs de son grand père a été capturé par le capitaine Brigand. Il prend donc le large, à la recherche du voleur de perroquet.

*Départ de l'île de Belmont (Service Enfance Jeunesse) à 9h00, direction l'île de Cuinzier (salle des fêtes).

*Départ de l'île de Cuinzier (salle des fêtes) à 14h30, direction l'île de Chauffailles.

*Retour sur l'île de Belmont (Service Enfance Jeunesse) à 16h15, retour sur l'île de Cuinzier (salle des fêtes) à 16h30.

(Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)

ACTIVITE SPECIFIQUE

« Journée du petit marinier »

De 9h00 à 16h30 au port de Briennon

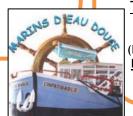
Croisière d'1h45 sur le canal puis histoires racontées par l'association Roannaise « contes à rebours ».

Départ de l'île de Belmont (Service Enfance Jeunesse) à 9h00, l'île de Cuinzier (salle des fêtes) à 9h15. Retour sur l'île de Cuinzier (salle des fêtes) à 16h15, l'île de Belmont (Service Enfance Jeunesse) à 16h30.

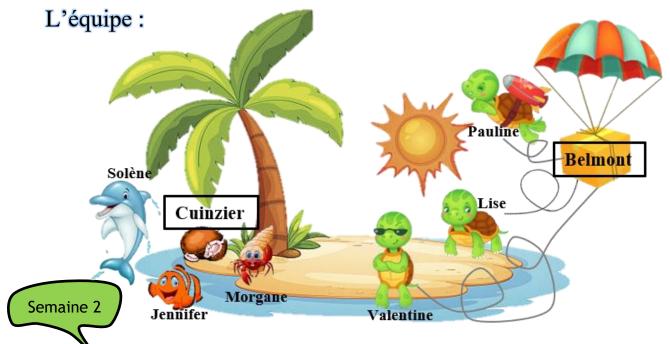
16 places

<u>Tarif: de 2.23€ à 12.90€ pour 7h30 d'activité</u> (Tarif horaire de l'accueil de loisirs + Activité spécifique)</u>

(Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité) NE PAS OUBLIER: Pique-nique prévu par les parents.



Le programme pourra être modifié à tout moment en fonction des envies des enfants, pour raison climatique ou autre.



	Lundi 29 octobre	Mardi 30 octobre	Mercredi 31 octobre	Jeudi 1 novembre	Vendredi 2 novembre		
Matin	Esquive la lave du volcan (Grand jeu)	Pieuvre des fonds marins (Activité manuelle)	SORTIE: Parc des oiseaux à Villars les Dombes.	FERIE	Crée ton plongeur ou ta vahiné (Activité manuelle)		
Après -midi	Volcan en éruption (Activité scientifique)	Ne te fais pas manger!	O1/VILLARS-LES-DOMBES O1/VILLARS-LES-DOMBES		Après-midi inter- centre à Belmont		
		motricité)	À		(Grand jeu)		

SORTIE A VILLARS LES DOMBES

Départ de l'île de Cuinzier (salle des fêtes) à 9h10, départ de l'île de Belmont (Service Enfance Jeunesse) à 9h30, direction Villars les Dombes.

Retour sur l'île de Belmont (Service Enfance Jeunesse) à 17h45, retour sur l'île de Cuinzier (salle des fêtes) à 18h00.

Pour les familles dont l'enfant prend la navette habituellement : Ce jour-là elle ne sera pas assurée le soir. Il faudra venir récupérer votre (vos) enfant(s) sur le site de Cuinzier ou Belmont.

Merci de prévoir des baskets ainsi qu'une casquette ou un k-way en fonction du temps.

 \mathbf{O}

(Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)

Colorie-moi:



Les tarifs de l'accueil de loisirs

Quotient Familial	Tarif à la demi-heure	Repas	Exemple pour une journée de 11h avec repas de 7h30 à 18h30
Inférieur à 400 €	0,13 €		6,86 €
De 401 à 700 €	0,17 €		7,74 €
De 701 à 850 €	0,33 €	4,00 €	11,26 €
De 851 à 990 €	0,37 €		12,14 €
Au-delà de 990 €	0,40 €		12,80 €

Votre enfant doit obligatoirement être présent au minimum sur 2h30 d'activités c'est-à-dire de 9h00 à 11h30 ou de 14h00 à 16h30.

Exemple: Si vous inscrivez votre enfant de 8h00 à 16h30, que vous avez un QF de 753, il vous sera facturé 8,5 h de présence × (0,33×2) = 5,61€ + 4€ de repas soit un total de 9,61 € Vous pouvez nous demander une réservation (devis) pour une simulation de tarif.

Concernant les activités spécifiques :

Il comprend le tarif horaire de l'accueil de loisirs selon le tableau ci-dessus + un montant fixé en fonction de l'activité et du quotient familial.

- ➤ Un tarif dégressif de moins 10 % est appliqué à partir du 2 enfant sur le montant de ses activités.
- > Pour les familles ne résidant pas sur Charlieu-Belmont Communauté, un <u>supplément de 15%</u> par enfant est demandé. Il ne s'applique pas si un des 2 parents travaille sur le territoire.
- > Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée.
- > Le montant de la facture est payable à la réservation ou après la période dans un délai de un mois.
- > Pour une meilleure organisation : la journée est due pour toute absence non justifiée d'un certificat médical.
- Le repas est dû pour toute absence non excusée au minimum la veille.
- > Déductible des impôts pour les moins de 6 ans (si les deux parents travaillent au moins à mi-temps).
- ➤ Les goûters du matin et de l'après-midi sont fournis par l'accueil de Loisirs. Le matin, il est proposé aux enfants un petit déjeuner échelonné de 7h30 à 9h30.
- ➤ Les bons M.S.A et aides des Comités d'entreprises, mairies ou autres organismes sont déductibles sur présentation de l'attestation de droits lors du règlement. Les chèques vacances sont acceptés. Possibilité de régler par CESU : chèque emploi service universel.
- ➤ Pour les sorties ou toutes activités à places limitées, pré inscrire votre enfant par téléphone. Les sorties s'adressent en priorité aux enfants inscrits sur d'autres activités, au minimum 2 fois 2h30 de présence.
- ➤ En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé puis un deuxième, sans règlement la facture est transmise au trésor public.

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site internet de Charlieu Belmont Communauté ou sur simple demande.

INSCRIPTIONS à partir du jeudi 4 octobre 2018

Les inscriptions peuvent se faire soit :

En <u>permanence</u> d'inscription sur rendez-vous :

Mercredi 10 octobre, de 10h00 à 12h00 ET de 16h00 à 18h00, Service Enfance Jeunesse à Belmont, Vendredi 12 octobre, de 16h00 à 18h00, Le Cergne (Salle du conseil) Lundi 15 octobre, de 16h00 à 18h00, Mairie de La Gresle (salle du conseil) ; Mardi 16 octobre, de 16h00 à 18h00, Mairie de Cuinzier (salle du Conseil),

• Par téléphone au 04.77.63.76.10 : Renseignements à préciser lors de votre appel :

Le jour, l'heure d'arrivée et de départ, le site d'activités Belmont ou Cuinzier. Précisez si votre enfant prend le repas, la navette (La Gresle, Le Cergne, Sevelinges, Ecoche). Ainsi que l'inscription aux activités à places limitées (sorties et activités spécifiques).

Si c'est une première, il faut obligatoirement venir en permanence d'inscription et préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ou votre quotient familial, coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.

Service Enfance Jeunesse
64 rue du Commerce
42670 BELMONT DE LA LOIRE
Tél: 04 77 63 76 10
Site Internet:
http://www.charlieubelmont.com

CTION DEPARTEMENTALE DE LA COHÉSION

SOCIALE DE LA LOIRE Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter : Manon DELAY au **04 77 63 76 10** ou par mail : <u>accueilloisirs@charlieubelmont.com</u>





